

L'Inspecteur d'Académie - Directeur Académique des services
de l'Éducation Nationale de l'Ardèche,

N° Acte 07-2023-02-02-00004

VU l'article L211-1 du code de l'Éducation

VU la loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 modifiée par la loi n° 85.97 du 25 janvier 1985, relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État ;

VU la circulaire ministérielle du 21 février 1986 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement, planification scolaire pour les écoles et les classes élémentaires et maternelles publiques ;

VU la loi n° 2004.809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU la dotation en emplois d'enseignants du 1^{er} degré du département ;

VU l'avis du Comité Social d'Administration Spécial Départemental en date du 30 janvier 2023 ;

VU l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale en date du 02 février 2023 ;

D E C I D E

Des implantations et retraits d'emplois d'enseignants du 1er degré suivants, pour la rentrée scolaire 2023 :

A TITRE DEFINITIF

DIRECTION D'ECOLE	
LA VOULTE Centre Maternelle- retrait de 3 postes	
LA VOULTE Centre élémentaire- retrait de 5 postes et du dispositif ULIS	
LA VOULTE Centre primaire- implantation de 8 postes et du dispositif ULIS pour une direction	
PRIVAS Cassin maternelle- retrait de 2 postes et de l'UEMA	
PRIVAS Cassin élémentaire- retrait de 5 postes et du dispositif ULIS	
PRIVAS René Cassin primaire - implantation de 7 postes, d'une UEMA et d'un dispositif ULIS pour une direction	
SAINT ETIENNE DE LUGDARES- création d'une direction d'école à 2 classes	
POSTES CLASSES RETIRES	POSTES CLASSES IMPLANTES
<u>Ecoles maternelles</u> ANNONAY Ripaille- 1 poste CRUAS- 1 poste TOURNON Prévert (confirmation)- 1 poste TOURNON Pauline Kergomard- 0,5 poste dispositif "passerelle" en l'absence de convention AUBENAS Baza- Classe unique- 1 poste (fermeture de l'école) <u>Ecoles élémentaires</u> DUNIERE-SUR-EYRIEUX (RPI SAINT-FORTUNAT/ DUNIERE) Confirmation retrait de la classe unique - 1 poste SAINT PERAY Brémondrières - 1 poste AUBENAS Baza- 2 postes (fermeture de l'école) <u>Ecoles primaires</u> ASPERJOC- classe unique-1 poste (fermeture de l'école) VERNOSC LES ANNONAY (confirmation)- 1 poste CHAMPAGNE (confirmation) -1 poste SAINT ALBAN D'AY- 1 poste VOCANCE- 1 poste	<u>Ecoles élémentaires</u> LE POUZIN élémentaire (confirmation de la 6ème classe)- 1 poste TOURNON Vincent D'Indy (confirmation)- 1 poste AUBENAS Beausoleil- 1 poste <u>Ecoles primaires</u> ANNONAY Jean Moulin - 1 poste AUBENAS Le Pont- 1 poste SAINT FELICIEN (confirmation)- 1 poste PRANLES (confirmation)- 1 poste SAINT ETIENNE DE LUGDARES (2ème classe)- 1 poste

ARRAS SUR RHONE- 1 poste LARGENTIERE- 1 poste SAINT JUST D'ARDECHE- 1 poste DESAIGNES- 1 poste SAINT LAURENT DU PAPE- 1 poste	ARRAS SUR RHONE- 0,5 Renfort pédagogique DESAIGNES- 0,5 Renfort pédagogique
<u>Dispositif Coenseignement</u> ARCENS- 1 poste SAINT JEURE D'AY- 1 poste SAINT ETIENNE DE LUGDARES- 1 poste	ARCENS- 0,5 poste SAINT JEURE D'AY- 0,5 poste
AUTRES RETRAITS D'EMPLOIS	AUTRES IMPLANTATIONS D'EMPLOIS
<u>Décharges de direction retirées</u> CHAMPAGNE (confirmation)- 0,25 SAINT ALBAN D'AY primaire- 0,25 CRUAS Maternelle- 0,25 SAINT JUST D'ARDECHE primaire- 0,08 DESAIGNES primaire- 0,25 LARGENTIERE primaire 0,25 <u>Autres postes:</u> Réfèrent Directeurs d'école- 1 ETP <u>Redéploiement</u> (suite à fermeture EEPU Baza Aubenas) TR EEPU Baza AUBENAS- 1 poste	<u>Décharges de direction implantées</u> LA VOULTE Centre primaire - 0,17 PRIVAS René Cassin Primaire -0,17 AUBENAS primaire le Pont- 0,08 AUBENAS Beausoleil élémentaire- 0,08 SAINT FELICIEN (confirmation) -0,25 Poste coordo CDOEASD + Chargé de mission ASH- 1 poste Conseiller Pédagogique Départemental Maternelle (confirmation)- 1 poste Réfèrent Directeurs d'école- 0,66 ETP TR EPPU Les Oliviers de Combegayre AUBENAS- 1 poste

Privas, le 02 février 2023

Pour la Rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie - directeur académique
Des services de l'Education nationale de l'Ardèche

Thierry AUMAGE